



HONORAIRES DE TRANSACTION

Pour les mandats signés à partir du 01/06/2023

Barème

De 0 à 100000 euros	5%
De 100001 euros à 300000	4%
De 300001 euros à 800000	3%
Au-delà de 800001 euros	2,5%

Honoraires à charge du vendeur

Honoraires de recherche :	2%
---------------------------	----



A partir du 01/06/2024

HONORAIRES DE LOCATION

N3P CONSEILS vous propose une prestation de recherche de locataire, conseils de mise en location de votre bien, rédaction de bail et rédaction d'états des lieux entrée et sortie.

Barème

- Constitution de dossier, Prestation de visite, rédaction du bail : 5 euros TTC/m²
- Réalisation de l'état des lieux d'entrée : 2 euros TTC/m²
- Réalisation de l'état des lieux de sortie : 2 euros TTC/m²

Prestations à la charge du propriétaire

Locaux à usage d'habitation